

POUR POITIERS POUR VOUS

La lettre de
Philippe Mahou
et de son équipe

Conseil municipal - Groupe Modem et indépendants

N° 2 • 4^e trimestre 2008 • Cette lettre est consultable en ligne.
Vous pouvez réagir aux articles, émettre avis et propositions • www.poitiers2014.com



Minorité

Minoritaire mais déterminé

Être élu municipal de la minorité, c'est participer aux commissions, siéger au sein des organismes municipaux (OMS, CCAS...) étudier les délibérations du conseil municipal (prendre position par rapport à celles-ci), contrôler l'action de l'exécutif (l'équipe majoritaire), participer aux conseils de son quartier, aux manifestations (inaugurations, commémorations diverses).

Être élu d'un groupe minoritaire, c'est tout sauf décider, c'est même se voir refuser de siéger dans certains organismes ou commissions, sans doute jugées trop sensibles, trop politiques...

Mais nous gardons notre volonté indéfectible d'être à l'écoute des Poitevins et de relayer leurs difficultés et attentes.

Françoise Collean



Carnot solaire ?

Une équipe unie sur le toit du parking Carnot lors des journées Patrimoine et Création. «Voilà une belle surface pour installer des panneaux solaires », Maxime Huille. ■

Pour nous rejoindre, écrivez-nous
secretariatpoitiers2014@gmail.com

Une rentrée culturelle réussie

Martine Jammet lors du dernier conseil municipal a déclaré : « Félicitations pour l'organisation de la journée d'inauguration du TAP. Je suis sûre que les Poitevins garderont un souvenir ému de cette très belle journée d'automne. Si nous savons utiliser, manager, ce très bel outil et son environnement, nous



En effet, selon le directeur de la Scène nationale il y aurait quelque 3 500 abonnés pour cette saison, 1 000 de plus que l'an passé à la même période. Néanmoins les recettes de la billetterie ne représenteront que 20% du budget de fonctionnement annuel de l'équipement. Il faut donc que tous les partenaires (Ville, État, Région, Département) apportent les 80% restants (soit plus de 5 millions d'euros par an). Pour donner une idée, la Ville va apporter chaque année au fonctionnement du TAP plus que le coût du ravalement de l'Hôtel de ville !

Concernant le TAP, Maxime Huille est revenu lors du conseil sur la nature très « énergétivore » de nombre de réalisations municipales et souligné que le TAP n'était au Top qu'en matière d'acoustique de toute évidence. Sur le plan environnemental et énergétique, le TAP à l'âge de sa conception originelle, soit 15 ans de retard ! ■



pouvons donner une image forte et placer Poitiers dans les premières villes culturelles françaises. Notre groupe attachera une priorité toute particulière à ce dossier ; nous faisons confiance à votre équipe et apporterons notre soutien pour faire connaître ce lieu exceptionnel à l'extérieur de Poitiers. »

Philippe Mahou quant à lui note que l'engouement manifeste pour les abonnements montre que le public est au rendez-vous.

Développement durable ou responsable ?

À Poitiers, exit le développement durable dont le principe, cité dans la Charte de l'environnement (2004), est de « concilier développement économique, progrès social et respect de l'environnement », c'est-à-dire « répondre aux besoins du présent sans compromettre celui de nos enfants ». Le maire le remplace par un développement responsable, explique Maxime Huille.

Du citoyen ? Du politique ? Mais qu'en est-il de l'absence d'exemplarité écologique du nouveau

quartier résidentiel de Saint Eloi, du futur pseudo-éco quartier de la Mérigotte qu'on veut nous vendre, du parking Toumaï énergivore et du TAP seulement au top en acoustique.

Les Poitevins n'ont pourtant jamais entendu parler de la moindre discordance au sein de la gauche plurielle, passée et actuelle, devant ces ratés écologiques.

Nos politiques se veulent responsables... mais pas coupables. ■

Les écoles ont besoin de travaux

Les craintes concernant la modification de la semaine de 4 jours et demi et les ouvertures et fermetures de classes ont été dissipées à la rentrée, indique Françoise Colleau. Les 4 jours 1/2 ont été maintenus et seule l'école Ernest Pérochon a perdu une classe, ce qui est regrettable. Nous notons que l'accueil des enfants de moins de 3 ans se pose toujours avec autant d'acuité et nous déplorons que d'un quartier à l'autre les chances d'être admis en petite section de maternelle avant trois ans ne soient pas identiques.



Il nous est aussi apparu comme une grande nécessité lors de nos visites aux établissements d'accélérer la réfection des écoles où sont toujours présentes, depuis les années 70, des moquettes murales sources d'allergies. Enfin, nous avons été surpris de constater que la clôture de l'école primaire Tony Lainé n'ait pas été réalisée avant la rentrée. ■



Soucis sous la grande passerelle

En conseil municipal, le groupe a fait part de son étonnement quant au transfert d'1 million d'euro, prévu initialement pour l'entretien de la grande passerelle au profit du Théâtre-Auditorium. Étonnement et inquiétude : une délibération faisant état de l'indemnisation d'un particulier dont le véhicule avait été endommagé par un élément en béton provenant de l'ouvrage. La réponse du Maire quant à l'attente du résultat d'une étude d'opportunité concernant un éventuel busway ne nous a pas vraiment convaincu en ce qui concerne la mise en sécurité de la passerelle qui devra avoir lieu quel que soit le résultat de l'étude, souligne Philippe Mahou.

Concernant le quartier de la gare, la circulation s'est quelque peu améliorée (hors période de pointe...). Il reste à notre avis parfaitement dommageable de ne pas autoriser et organiser un arrêt sur voirie autour du fameux « haricot », qu'il convient, au passage, de fleurir et de « végétaliser ». Nous avons relayé aussi une demande des taxis de pose d'une borne escamotable à l'entrée de leur voie réservée. ■

Groupe «Modem et indépendants»

Les quatre premiers colistiers de l'équipe menée par Philippe Mahou ont été élus au conseil municipal de Poitiers



Philippe Mahou



Martine Jammet



Maxime Huille



Françoise Colleau



► Si vous souhaitez rencontrer un élu, contactez **Jacques Piot** au **05 49 41 92 47** ou écrivez au groupe Hôtel de Ville
15 place du Maréchal Leclerc
86021 Poitiers Cedex

Inquiétudes sur l'immobilier

Pour retrouver un bon niveau d'activité, le quartier de la gare notamment doit se remplir au plus vite en ce qui concerne les bureaux nouvellement construits. Le ralentissement économique, une offre surabondante dans l'agglomération, des prix de location supérieurs à ceux du marché, **plombent pour l'instant la commercialisation de ces bureaux** indiquait Richard Schneekonig d'Arthur Loyd lors de « l'apéro » organisé par le groupe le 30 septembre dernier.



Stéphane Aubineau (Poitou-Gétac immobilier) soulignait pour sa part les tensions constatées sur l'immobilier en général et la nécessité de **calibrer l'offre de logements par rapport à la demande**. « La Mairie doit en avoir conscience en différant les programmes prévus à la Mérigotte et aux Montgorges », concluait Philippe Mahou. ■

Coup de cœur, Coup de gueule



Tag : enfin des progrès, bravo !



Recrudescence de cambriolages dans le centre... nous réclamons des ilotiers



LGV : il nous la faut...! mais à quel prix ?

En bref

► Qui paie ce journal ?

Le financement de ce petit journal est intégralement assuré à partir des indemnités perçues par les membres de notre groupe. La distribution est assurée de manière bénévole par des amis et sympathisants. ■

► Expressifs, oui mais !

Il est indispensable de garder une manifestation de ce type mais de contribuer à la tirer vers le haut tant pour la programmation qu'en matière d'infrastructures. Le chapiteau et les bardages doivent être revus (devant la façade ravalée de l'Hôtel de ville on ne pourra plus tolérer le campement défraîchi) et l'encadrement encore amélioré. ■

Conseil municipal - Groupe Modem et indépendants



www.poitiers2014.com

Pour une ville rayonnante